

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

NOTE

Dest. : Conseil d'administration de WCI, inc.

Exp. : Jean-Yves Benoit (trésorier)

Date : 31 octobre 2022

Objet : Rapport du trésorier : Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

Introduction

WCI, inc. (la « société ») a établi une [Politique en matière de gestion de fonds](#) (la « politique ») qui détermine les exigences relatives à la gestion des fonds de la société. Cette politique précise les objectifs de la gestion des fonds de la société ainsi que les responsabilités respectives du conseil d'administration, du comité des finances, du trésorier et des institutions financières qui détiennent les actifs de la société (les « dépositaires »).

L'article 6 de la politique (« Contrôle ») prévoit que :

Au moins une fois par année, le trésorier doit préparer et présenter au conseil d'administration une évaluation du respect de la présente politique. Cette évaluation doit comprendre un bilan des transactions financières et des avoirs de la société, une confirmation du respect de la répartition prévue et une déclaration indiquant l'atteinte de chacun des objectifs de la présente politique.

Si le conseil d'administration l'exige, le comité de vérification peut entreprendre une évaluation indépendante quant au respect de la présente politique.

En remettant ce rapport au conseil d'administration, le trésorier s'acquitte de sa responsabilité de reddition de comptes.

Méthode

La présente évaluation couvre la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022¹. Elle a consisté en un examen des transactions financières effectuées par la société et des activités du comité des finances, du trésorier et du directeur général. L'évaluation a porté sur chacun des principaux volets de la politique, notamment :

1. Les obligations ont-elles été remplies comme l'exige la politique?
2. Les fonds ont-ils été gérés selon la norme de diligence stipulée dans la politique?
3. La répartition des actifs a-t-elle été faite conformément aux exigences de la politique?
4. Y a-t-il eu des activités prohibées?

Pour terminer, cette évaluation établit dans quelle mesure chacun des objectifs de la politique a été atteint.

¹ Les évaluations antérieures du trésorier peuvent être consultées sur la page des [politiques internes](#) du site Web de WCI, inc.

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

Discussion

Résumé des activités financières : Le directeur général gère les fonds de la société avec le soutien du personnel et du comptable, conformément aux [Politiques et procédures comptables](#) de WCI, inc. Le comité des finances passe régulièrement en revue les activités financières. Le comité de vérification procède à une vérification financière annuelle, conformément à la [Charte du comité de vérification](#).

La période visée par le présent rapport comprend les activités financières suivantes :

- **Fonds reçus** : Tous les fonds reçus ont été déposés dans les comptes chèques de WCI, inc. auprès de la *Bank of the West* ou de Desjardins. Ces fonds provenaient des États de la Californie et de Washington, ainsi que des provinces du Québec et de la Nouvelle-Écosse.
- **Respect des exigences en matière de flux de trésorerie** : Les fonds en espèce ont été déposés dans deux comptes chèques et un compte associé Avantage entreprise (similaire à un compte épargne) afin de conserver un solde suffisant pour respecter les exigences en matière de flux de trésorerie en dollars canadiens (\$ CA) et américains (\$ US).

WCI, inc. maintient un compte chèques auprès de la *Bank of the West*. La *Federal Deposit Insurance Corporation* (FDIC) des États-Unis assure le contenu de ce compte chèques jusqu'à concurrence de 250 000 \$ US.

Le Groupe Desjardins est une association québécoise de coopératives d'épargne et de crédit nommées « caisses ». La société a maintenu un compte chèque et un compte Avantage Entreprise à la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, qui est située à Québec. Les fonds en \$ CA à la Caisse sont assurés par l'Autorité des marchés financiers du Québec (AMF) jusqu'à concurrence de 100 000 \$ CA.

À la suite des révisions apportées le 14 mai 2019 à la politique, afin d'assurer son fonctionnement efficace, la société a été autorisée à détenir des liquidités dans des comptes avec et sans intérêt dont les montants excèdent les garantis par la FDIC, la SADC ou l'AMF afin de respecter ses besoins de trésorerie, de permettre aux fonds de se dégager d'une retenue temporaire effectuée par un dépositaire ou d'assurer le fonctionnement efficace de la société. Conformément aux objectifs de la politique, les fonds garantis devraient être maximisés autant que pratiquement possible.

- **Achat de titres du Trésor américain et de certificats de dépôt** : La plus grande part des fonds de WCI, inc. sont en \$ US et sont détenus à la *Bank of the West*. La société a acheté des titres du Trésor américain et des certificats de dépôt afin de respecter les exigences de la politique, incluant les exigences de protection du capital et de flux de trésorerie. Ces dernières ont par ailleurs dicté le choix de l'échéance des instruments. Une fois les titres parvenus à échéance, les fonds reçus ont été déposés automatiquement dans le compte chèques à la *Bank of the West*.
- **Paiements** : Les entrepreneurs, les fournisseurs, les employés et les autorités fiscales ont été payés selon leurs exigences respectives et après avoir obtenu l'autorisation des responsables de la société.

L'achat de titres du Trésor américain par le biais d'un accord-cadre de cession en pension conclu avec la *Bank of the West* et de certificats de dépôt assurés par la FDIC a été le principal moyen utilisé pour gérer le solde du compte chèques tout en garantissant la disponibilité de fonds suffisants pour répondre aux exigences en matière de flux de trésorerie. L'accord-cadre de cession en pension permet à la société d'acheter n'importe

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

quelle quantité de titres du Trésor américain pour une période pouvant atteindre 90 jours.

La société a acheté des certificats de dépôt assurés par la FDIC auprès de plusieurs institutions par la division des marchés des capitaux de la *Bank of the West*. L'achat de certificats de dépôt a garanti que la répartition des actifs respecte les paramètres établis par la politique (voir ci-dessous). De plus, les certificats de dépôt rapportent plus d'intérêts que les titres du Trésor américain (en vertu de l'entente de cession en pension).

La *Bank of the West* a exigé des frais de transfert de fonds qui ont varié entre 92,25 \$ US et 315,00 \$ US par mois, pour un total de 2 570,50 \$ US au cours de la période visée par ce rapport. Desjardins a exigé des frais de service totalisant 5,95 \$ CA à 7,20 \$ CA par mois pour les deux comptes, pour un total de 72,65\$ CA au cours de la période visée par ce rapport pour les deux comptes.

Obligations spécifiées par la politique : La politique prévoit des obligations particulières pour le conseil d'administration, le comité des finances, le trésorier et les dépositaires.

- **Conseil d'administration :** Il incombe au conseil d'administration « de s'assurer d'adopter et de faire appliquer les politiques appropriées qui serviront à régir la gestion des fonds de la société ». Le conseil s'est assuré que les mesures appropriées soient en place en adoptant et en modifiant la politique. Il doit également veiller à sa mise en œuvre. Ainsi, il a modifié la politique en mai 2019 en réponse aux recommandations formulées par le comité des finances lors de l'assemblée annuelle d'octobre 2018. Suite à l'analyse du présent rapport, le conseil pourra déterminer si des mesures supplémentaires s'imposent pour s'assurer que la politique soit appliquée correctement.
- **Comité des finances :** Le comité des finances s'est acquitté de l'obligation suivante : « Au moins une fois par année, le comité des finances doit passer en revue les politiques de la société qui régissent la gestion des fonds de l'entreprise et il doit, au besoin, proposer au conseil d'administration les modifications à apporter auxdites politiques afin qu'elles répondent davantage aux besoins de la société. » Le comité des finances a tenu dix conférences téléphoniques au cours de cette période d'évaluation, soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022. Lors de chaque conférence téléphonique, le comité a examiné l'état des finances et les flux de trésorerie de la société ainsi que le respect de la politique. Sur la base de l'évaluation et des recommandations formulées par le comité des finances, aucune révision à la politique n'a été jugée nécessaire en 2022.
- **Trésorier :** Selon la politique, le trésorier doit s'acquitter de la tâche suivante : « Il doit préparer et garder à jour les flux de trésorerie de la société, qui doivent porter sur les recettes et les dépenses des 18 prochains mois. Après avoir fait examiner et approuver les prévisions de trésorerie par le comité des finances, le trésorier doit les soumettre au comité de direction au moins une fois par trimestre. » Au nom du trésorier, le directeur général a maintenu à jour les prévisions du flux de trésorerie des 18 prochains mois, les a transmises au comité des finances lors de chaque conférence téléphonique de ce comité, puis les a remises au comité de direction sur une base trimestrielle.
- **Dépositaires :** La *Bank of the West* et la Caisse Desjardins ont été les dépositaires au cours de la période visée par ce rapport. Les comptes ont été maintenus à la *Bank of the West* et à la Caisse Desjardins, qui ont exécuté toutes les transactions. La carte de crédit de la société provenait de la *Bank of the West*. Les dépositaires sont responsables « d'effectuer les transactions financières, à la demande des représentants dûment autorisés de la société [et] doi[ven]t produire, mensuellement et annuellement, des rapports exhaustifs et exacts ». La *Bank of the West* et la Caisse Desjardins ont exécuté

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

des transactions à la demande du directeur général et du directeur général adjoint. Les dépositaires ont aussi remis des rapports qui ont été examinés de façon continue par le directeur général et sur une base mensuelle par le comptable. En outre, le président, le secrétaire et le trésorier du conseil ont accès en tout temps à divers rapports en ligne, y compris à l'historique complet des transactions portées à la carte de crédit.

Norme de diligence : La politique précise la norme de diligence qui régit la gestion des fonds de la société.

Les fonds doivent être gérés avec prudence, conformément à tous les objectifs de la présente politique. Des mesures doivent être prises afin d'éviter de prendre des risques, tels que faire correspondre l'échéance des titres aux besoins de trésorerie dans le but d'éviter de devoir vendre des titres au taux du marché en période de conjoncture défavorable.

Les activités menées au cours de la période visée par ce rapport sont conformes à la norme précisée dans la politique. La société a détenu chaque titre du Trésor américain et chaque certificat de dépôt jusqu'à son échéance; il n'y a eu aucune pénalité pour remboursement anticipé ni aucun risque associé aux fluctuations du marché. La politique reconnaît également l'importance d'adhérer aux lignes directrices en matière déontologique et à la politique en matière de conflit d'intérêts de la société relativement aux activités de gestion des fonds. Aucun conflit d'intérêts potentiel ou réel n'a été décelé au cours de la période visée par ce rapport.

Répartition des actifs : La politique précise que « les actifs financiers énumérés dans le Tableau 1 peuvent être utilisés dans la gestion des fonds de la société, selon la répartition établie » (consulter le tableau 1 ci-dessous). Les instruments énumérés au tableau 1 ont servi à maintenir les actifs financiers de la société lors de la période visée par ce rapport.

Tableau 1 : Répartition des actifs au cours de la période visée par ce rapport

Type d'actif	Échelle de répartition
Les liquidités détenues dans des comptes avec et sans intérêt, dont les montants sont entièrement garantis par la <i>Federal Deposit Insurance Corporation</i> (FDIC), la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou l'Autorité des marchés financiers (AMF). La société peut détenir des liquidités dans des comptes avec et sans intérêt dont les montants excèdent les garanties par la FDIC, la SADC ou l'AMF afin de respecter ses besoins de trésorerie, de permettre aux fonds de se dégager d'une retenue temporaire effectuée par un dépositaire ou d'assurer le fonctionnement efficace de la société. Conformément aux objectifs de la politique, les fonds garantis devraient être maximisés autant que pratiquement possible.	0 % à 100 %
Les certificats de dépôt dont les montants sont entièrement garantis par la FDIC ou la SADC.	0 % à 100 %
Les titres du département du Trésor des États-Unis.	0 % à 100 %
Les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada	0 % à 100 %
Les obligations à caractère général émises par l'un des gouvernements participants.	0 % à 25 %

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

Au cours de la période visée par ce rapport, voici la répartition de l'actif, agrégée au dernier jour de chaque mois :

Tableau 2 : Répartition des actifs au cours de la période visée par ce rapport

Type d'actif	Part des actifs			Temps moyen avant échéance
	Moy.	Min.	Max.	
Liquidités (compte chèques)	21,9 %	8,9 %	59,1 %	(s. o.)
Certificats de dépôt (assurés par la FDIC)	55,5 %	37,8 %	74,8 %	4,9 mois
Titres du département du Trésor des États-Unis	22,5 %	0,0 %	37,1 %	7 jours

Du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, le solde de trésorerie du compte chèques à la *Bank of the West* a fluctué entre (750,42) \$ US et 5 820 955 \$ US en fin de journée, en conformité avec la politique. La société a terminé la journée avec un solde négatif à deux occasions, en raison d'erreurs du personnel de la *Bank of the West* lors de l'achat d'instruments.

Pendant la même période, le solde cumulatif des comptes à la Caisse Desjardins a fluctué entre 713 634 \$ CA et 1 108 784 \$ CA, en conformité avec la politique.

Les avoirs restants étaient sous forme de titres du Trésor américain et de certificats de dépôt.

Les avoirs en titres du Trésor américain et en certificats de dépôt ont respecté les paramètres de répartition des actifs établis dans la politique. Pendant la période couverte par le présent rapport, la société a détenu :

- 200 titres du département du Trésor des États-Unis, dont l'échéance variait entre 1 et 33 jours, pour une moyenne de 7 jours. La valeur de chaque titre du département du Trésor des États-Unis variait entre 250 \$ US et 4 949 000 \$ US, pour une moyenne de 1 186 928 \$ US.
- 116 certificats de dépôt, dont l'échéance variait entre un et douze mois. La plupart des échéances étaient de trois ou six mois et la durée moyenne de 4,9 mois. La valeur de chaque certificat de dépôt était de 250 000 \$ US, étant donc entièrement garantie par la FDIC.

Activités prohibées : La politique précise que certaines activités sont proscrites. Aucune activité prohibée n'a eu lieu au cours de la période visée par ce rapport.

Rapport du trésorier :

Évaluation du respect de la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.

Constats et recommandations

Au cours de la période visée par ce rapport, les actifs financiers de la société ont, de manière générale, été gérés conformément aux exigences de la politique.

- Pour les activités aux États-Unis, la possibilité d'utiliser trois types d'actifs financiers (compte chèques, titres du Trésor américain et certificats de dépôt) au sein d'un même établissement (*Bank of the West*) s'est traduite par une gestion efficace et transparente de la majorité des actifs financiers de la société.
- Pour les activités au Canada, la possibilité d'utiliser un compte chèque et un compte Avantage entreprise au sein d'un même établissement (Desjardins) a permis de respecter les exigences de trésorerie en dollar canadien (\$ CA) de la société, tout en offrant un taux de rendement concurrentiel (moins les frais), en respectant les autres objectifs et en reconnaissant en particulier l'importance primordiale de la préservation du capital.

Concernant la gestion des actifs, les prévisions du flux de trésorerie se sont avérées importantes et utiles. L'examen régulier, par le comité des finances, des activités, de la situation financière et du flux de trésorerie de la société a été très important pour informer les administrateurs membres du comité.

Selon l'examen annuel effectué, voici les constatations concernant chacun des objectifs indiqués dans la politique :

1. Les fonds doivent être gérés dans le respect des lois applicables.

Toutes les lois applicables ont été respectées.

2. Les fonds doivent être gérés conformément à toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la société.

Les fonds ont été gérés de façon conforme à toutes les exigences précisées dans les ententes de financement conclues par la société.

3. Les fonds doivent être gérés de manière à respecter les exigences de trésorerie de la société, tels qu'ils ont été définis par le trésorier, y compris les exigences en dollars canadiens et en dollars américains.

Une analyse du flux de trésorerie sur 18 mois a été tenue à jour et présentée au comité des finances tous les mois. Au cours de la période visée, la gestion des fonds a répondu aux exigences en matière de flux de trésorerie de la société, sans exception, tant en dollars américains que canadiens.

4. Les fonds doivent être gérés de manière à préserver le capital, dans toute la mesure possible.

Le capital a été entièrement préservé.

5. Les fonds doivent être gérés de manière à offrir un taux de rendement concurrentiel (moins les frais), tout en respectant les autres objectifs, en reconnaissant en particulier l'importance primordiale de la préservation du capital.

Les taux de rendement des titres du Trésor, des certificats de dépôt et des dépôts assurés étaient conformes aux conditions du marché. Même si les rendements sont relativement faibles, le choix de ces instruments respecte l'objectif de préservation du capital. Les frais engagés pendant la période examinée étaient des frais de service, des frais de change de devises, ainsi que des frais de virements internationaux et domestiques engagés à la Caisse Desjardins et à la Bank of the West.